

50.000 TITRES DÉLIVRÉS FIN 2019 LA VALIDATION DES COMPÉTENCES PROGRESSE ET INNOVE ENCORE

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2019 DU CONSORTIUM DE VALIDATION DES COMPÉTENCES (RÉSUMÉ)

Le rapport d'activité se réfère à la Note d'orientation stratégique 2015-2019 définie par les partenaires sociaux et approuvée par les gouvernements francophones.

Le plan d'actions prioritaires est structuré en **cinq axes stratégiques de développement**, qui correspondent aux cinq axes du portefeuille FSE 2014-2020. Les objectifs stratégiques et les actions reprises à l'intérieur de ces cinq axes répondent aux mêmes priorités et innovations que celles décrites dans la Note d'Orientation stratégique 2015-2019.

Depuis 2016 jusqu'à maintenant, grâce à des financements supplémentaires octroyés dans le cadre de la Stratégie 2025 à Bruxelles, des actions ont pu être amplifiées. De 2016 à 2018, le Plan Marshall 4.0. en Wallonie a également permis d'augmenter les actions menées.

Outre les activités du Consortium de validation des compétences, cette publication reflète avant tout les actions menées régulièrement par les personnes qui font vivre les Centres de validation au service des usagers et des entreprises. Environ 800 personnes par an (Observateurs, Evaluateurs, Secrétaires, Logisticiens, Responsables de centre, Chargés de missions, ...) travaillent régulièrement ou occasionnellement dans les 51 Centres de validation (100 sites) et dans les cinq institutions qui composent le Consortium. Merci à elles !

UN NOUVEAU PRINTEMPS POUR LE CVDC

2019 aura été l'occasion pour les Ministres, Parlementaires, Cabinets, Partenaires sociaux, ... de reconnaître le travail réalisé et de le renforcer au travers d'un **nouvel Accord de coopération** (relatif à la validation des compétences adopté le 21 mars 2019 par les trois Gouvernements francophones). Les Ministres de tutelle ont décidé de procéder à une modernisation complète de l'Accord de coopération afin de le resituer dans son contexte et de l'ajuster à la réalité des développements progressivement mis en œuvre. Il en résulte notamment un assouplissement de l'accès à la validation, une **simplification** de l'agrément des Centres, une simplification de l'organisation de la Commission de recours et un examen du financement du dispositif de validation.

La mise en œuvre de ces orientations a largement commencé en 2019 et se poursuivra en 2020.

50.000 TITRES EN 15 ANS

Les courbes de production de Titres de compétence continuent à évoluer favorablement dépassant le cap des 50.000 Certifications délivrées au total depuis 2005 : un total de 51.113 Titres délivrés au 31 décembre 2019.

8.404 Titres de compétence ont pu être délivrés en 2019 à **4.179 personnes** :

- 3.308 via les épreuves ;
- 5.096 via la Reconnaissance des acquis de formation (la RAF).

L'objectif du Fonds social européen de 4400 Titres par an pour 2020 est actuellement déjà largement dépassé.

La progression se poursuit

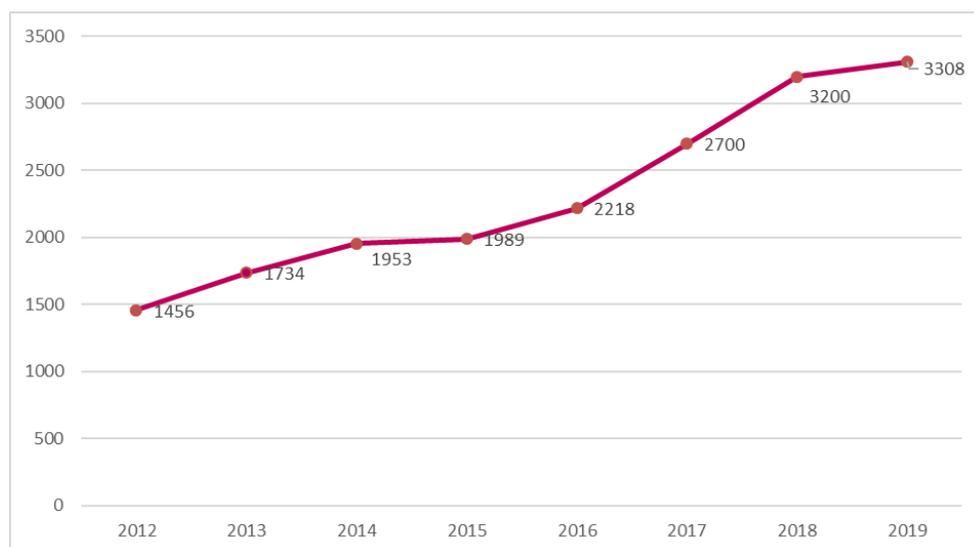


FIGURE 1: EVOLUTION DU NOMBRE DE TITRES DÉLIVRÉS PAR ÉPREUVE (2012-2019)

La délivrance de Titres de compétence via la Reconnaissance des Acquis de Formation n'est pas encore un processus tout à fait linéaire. L'émission des Titres de compétence via la RAF est dépendant des sorties de formation de chacun des opérateurs et de leur capacité à nous transmettre les données.

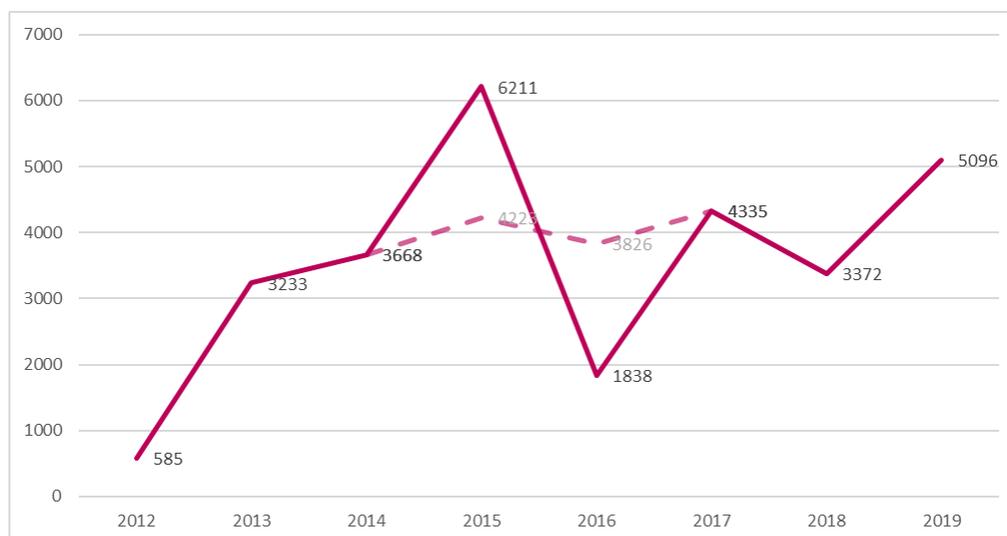


FIGURE 2 : EVOLUTION DU NOMBRE DE TITRES DÉLIVRÉS VIA LA RAF (2012-2019), AVEC LIGNE CORRECTRICE 2015/2016

Pour consulter des statistiques plus précises :

- Les **schéma en annexe** de ce document vous en donne un premier aperçu (profil socio professionnel de candidats, âge, genre, ..).
- Les pages 15 à 26 du **Rapport d'activité complet** détaillent les éléments statistiques de l'année (métiers, régions).
- La partie D. rapport par région (pages 57 à 135) du Rapport d'activités 2019 détaille les **Rapports d'activités des cinq Opérateurs** du CVDC **par région** (Région Bruxelles Capitale, Région wallonne - hors Brabant wallon et Région wallonne - Brabant wallon).

UNE INNOVATION CONTINUE

Parmi les nombreuses actions développées par les Opérateurs et la Cellule exécutive en collaboration, notamment, avec les Partenaires sociaux, relevons :

- Un premier positionnement d'une 1/2 douzaine de Titres de compétence aux niveaux 2, 3 et 4 du **Cadre francophone des certifications** qui confirme l'engagement du CVDC à construire des parcours y compris pour les personnes peu qualifiées.
- La progressive stabilisation d'une **démarche d'information/orientation** vers la validation des compétences à l'initiative de la Coordination bruxelloise au départ de la Cité de la Métier et en partenariat étroit avec des Missions locales. Cette démarche d'accompagnement des publics a été renforcée grâce à une action de communication sur internet principalement, une évaluation

réalisée avec l'Instance bassin Bruxelloise et des moyens octroyés en 2019 et confirmés pour 2020 par la Région bruxelloise aux Missions locales engagées dans cette innovation en voie de structuration. Le décloisonnement entre Identification et Validation des compétences est également en préparation ainsi qu'une meilleure articulation entre orientation et actions de renforcement des compétences qui continuent à se développer.

- Les projets-pilotes de **Validation en entreprise** ont enfin pu être mieux outillés et accompagnés grâce à l'engagement de deux ½ EqTP qui structurent les actions, informent et accompagnent les acteurs des entreprises. Cet investissement bruxellois, décloisonné à la Région wallonne, sera suivi d'un investissement similaire de la Région wallonne pour l'élargissement de ces actions aux entreprises de l'Economie sociale tant en Wallonie qu'à Bruxelles. Soulignons aussi les efforts et la solidarité entre les Centres de validation de la Cocof, de la Fédération Wallonie-Bruxelles et de la Région wallonne qui ont organisé en urgence des dizaines de validations pour les travailleurs de l'usine Unilever à Forest avec l'appui de la direction de l'entreprise et une forte implication d'Alimento, le Fonds de formation des Industries agro-alimentaires.
- D'autres réalisations tout aussi cruciales pour les détenus, les personnes malvoyantes, l'accès aux recrutements dans les Fonctions publiques régionales et les Pouvoirs locaux bruxellois notamment, sont décrites dans le rapport d'activité complet.
- Les innovations en termes de **simplification et d'informatisation** dont les Centres de validation des compétences ont également bénéficié.
- Le développement de quatre **nouveaux référentiels** et réalisation de quatre actualisations de métier d'après les profils du SFMQ.
- Sur base du rapport du projet pilote, les 3 gouvernements ont décidé de la mise en œuvre d'un second projet pilote destiné à approfondir les questions d'organisation, de méthodologie, juridique et plus opérationnelles telles que les développements informatiques nécessaires à l'échange et la structuration des informations relatives à la **Certification professionnelle partagée**.

Une nouvelle année remplie de nombreuses innovations pour le Consortium de validation des compétences. Que l'ensemble de ces acteurs en soient remerciés.

Axes stratégiques de développement

Axe 1 : Amplifier l'offre de validation afin de mieux répondre aux besoins des candidats

Assurer une augmentation progressive du nombre de Titres de compétence délivrés pour atteindre 4.400 certifications annuelles en 2020 :

- 3.200 certifications annuelles en Région wallonne hors Brabant wallon (projet ValWal)
- 140 certifications annuelles en Région wallonne, Brabant wallon (projet ValBrab)
- 1.100 certifications annuelles en Région de Bruxelles-Capitale (projet ValBrux).

Actions menées :

- **Gérer et dynamiser l'offre**
 - Gestion l'offre de validation avec les partenaires concernés en Wallonie et à Bruxelles
 - Définition d'une politique de GenderMainstreaming
 - Lancement du projet d'**informatisation** de la gestion de l'offre afin d'étendre l'offre, de simplifier la gestion et de mieux répondre aux besoins des candidats
 - Améliorations de la **plateforme Val'id** : adaptation de l'autorisation de transfert des données sur la base du nouvel Accord de coopération, amélioration de la communication en vue de la mutualisation de l'offre et de la demande, ...
 - Production des **statistiques** (régionales, sectorielles...) pour améliorer le pilotage du dispositif
 - Développement de Titres de niveau 2 à 5
 - Soutien à la **communication** des Centres de Validation selon un plan d'actions défini fait partie des actions prioritaires menées en 2019 : Campagne de communication bruxelloise en ligne et dans les métros, événements, séances d'information, newsletter, réseaux sociaux, presse, ...
- **Professionnalisation des acteurs** des Centres de validation des compétences
 - Organisation des formations de base
 - Développement d'une collaboration entre Centres lors de l'épreuve à blanc
 - Diffusion du guide de la guidance
 - Organisation d'une journée des responsables de Centre de validation des compétences
- **Augmenter la productivité des Centres** de validation des compétences
 - Augmentation du taux de réussite
 - Analyse de l'impact de l'actualisation du métier sur la base du profil SFMQ
- **Augmenter la productivité de la Celex**
 - Stabilisation des procédures relatives à la production méthodologique
 - Participation au projet de Diagnostics croisés
 - Amélioration des outils du secrétariat
 - Gestion des Ressources Humaines et développement des compétences
 - Attention à la protection de l'environnement

Axe 2 : Différencier et adapter les modalités d'accès à la validation au public et aux compétences visés

Ce 2ème axe poursuit l'objectif de donner pour chaque candidat un accès à des modalités de validation adaptées à la nature de ses compétences et de sa situation. Quatre modalités de validation sont reprises actuellement sous cet axe :

- Approche individuelle :
 - L'épreuve (mise en situation professionnelle reconstituée)
 - La validation sur dossier (dite "approche dossier")
- Approche collective :
 - La Reconnaissance des Acquis de Formation – RAF (épreuve)
 - La Validation en entreprise (épreuve et/ou dossier)

Actions menées :

- Introduction et analyse de nouveaux dossiers dans le cadre du processus de **Reconnaissance des Acquis de formation**
- Diversification des modalités d'évaluation : confirmation de l'**approche dossier** au travers d'un nouveau métier
- Promotion des nouvelles modalités de validation : développement de la **validation des compétences en entreprise**
 - Outils de cadrage
 - Outils de pilotage
 - Outils d'accompagnement spécifiques entreprise
 - Outils de communication
 - Accès aux entreprises via divers partenariats
 - Collaboration avec des entreprises
- Participation au projet d'évaluation des compétences transversales (**RECTEC**)

Axe 3 : Renforcer et structurer les partenariats afin d'offrir une information, une orientation et un accompagnement efficace aux candidats

Ce 3ème axe met l'accent sur l'information et l'orientation structurée dont ont besoin les candidats en amont et en aval de la validation, afin, notamment, d'augmenter le taux de réussite et de présence.

Actions menées :

- Information régulière des Conseillers en orientation et des acteurs de 1ère ligne : **séances d'information**, information web, ...
- Dans le respect de la vie privée, garantir la valorisation rapide du Titre de compétence sur le marché de l'emploi :
 - Mise en conformité avec le **Règlement général de protection des données**

- Préparation du transfert des données relatives aux Titres, tel que prévu dans l'Accord de coopération
- Création de cadres partenariaux afin de proposer une offre pertinente pour les publics en difficulté en ce compris les travailleurs.
 - Développement des modalités de gestion de l'offre de validation dans le cadre des **cellules de reconversion, en milieu carcéral, en situation d'handicap, avec le service de l'insertion**
 - Maintien des partenariats avec les instances bassins
- **Outiller les partenaires** pour assurer une orientation rapide des candidats : développement de l'Accès Partenaire

Axe 4 : Augmenter pour les candidats les possibilités de reprise d'études ou de formation

La reconnaissance des acquis non certifiés, quel que soit leur mode d'acquisition, est un enjeu majeur pour les travailleurs, mais ne constitue pas pour tous une fin en soi. La possibilité d'accroître sa qualification via un **accès** (tel que prévu dans l'article 20 §4 de l'Accord de coopération) **à une offre de formation ou d'enseignement adaptée** aux compétences maîtrisées peut alors constituer le levier nécessaire tant à l'évolution d'une carrière qu'à la professionnalisation d'un secteur d'activités. De plus, une formation menant à une qualification et qui peut être allégée est moins coûteuse à la collectivité. Ce 4^{ème} axe concerne la **possibilité d'un parcours de formation au sein des opérateurs du Consortium au départ d'un Titre de compétence.**

Actions menées :

- Poursuite des collaborations avec le SFMQ
- Développement des dispenses au Jury CESS
- Garantie de la relation avec les références de l'Emploi (ex. ROMEV3)
- Positionnement de(s) Titre(s) de compétence dans le Cadre Francophone des Certifications
- Renforcement de la reconnaissance des Titres à la reprise en formation

Axe 5 : Augmenter la valeur d'usage des Titres de compétence obtenus par les candidats au sein des entreprises et des secteurs professionnels

Le développement de la valeur d'usage des Titres de compétence au sein des entreprises et des secteurs constitue une priorité majeure de cette législature pour la Commission consultative et d'agrément. La validation ne pourra pleinement se développer que si, au-delà des passerelles entre opérateurs, ces usages sont confirmés. Les objectifs développés dans ce 5^{ème} axe visent **l'amplification de la valeur donnée au Titre de compétence par les entreprises et les secteurs professionnels.**

Actions menées :

- Amplification de l'accès à la profession
- Reconnaissance des Titres de compétence au niveau des pouvoirs locaux et régionaux

- Poursuite de la démarche des conventions sectorielles spécifiques et particulières
 - Organisation de comité de suivi avec les différents secteurs partenaires pour :
 - Etat de la situation des actions en cours (métiers, référentiels, actions de communication, amplification des usages du Titre)
 - Décision des actions concrètes à mener
 - Suivi et développement des fiches communication
 - Vidéo produite pour le secteur alimentaire pour promouvoir la validation des compétences en entreprise
 - Vidéo avec le secteur de la coiffure à destination des patrons et présence sur le Salon Hair Game
 - Rencontres avec des membres de la Confédération construction wallonne
 - Vidéo à destination des partenaires sociaux IFPM
- Poursuite du travail relatif aux certifications sectorielles (peintre industriel) et l'élargir à d'autres certifications.
- Développement et mise en œuvre d'une stratégie web
- Favorisation de la validation du Tuteur(rice) en entreprise

Approuvé par la Commission consultative et d'agrément, le rapport d'activités 2019 du CVDC peut être téléchargé dans ses versions complète et résumée sur le site : www.validationsdescompetences.be > [Boite à outils > Des documents officiels et guides](#)

QUELQUES ILLUSTRATIONS DES ACTIVITÉS 2019

La Campagne de communication sur internet et dans le métro



**TOUT LE MONDE
N'A PAS VOS
COMPÉTENCES**

**Faites certifier
officiellement
votre expérience
professionnelle**



www.validationdescompetences.be/bruxelles



Tout le monde
n'a pas vos
compétences.



Tout le monde
n'a pas vos
compétences.



Nouveau visuel pour une campagne entreprise



Leurs talents,
votre investissement



Quelques vidéos



Le Formtruck avec Oussama Benali et les Missions locales à Bruxelles



Nouveaux métiers



Quelques rencontres avec les Centres et les partenaires



2005-2009

1.903

Titres de compétence
délivrés.

2010-2014

14.943

Titres délivrés

2015-2019

34.267

Titres délivrés

2019

8.404

Titres délivrés

2005

2020

2005-2019

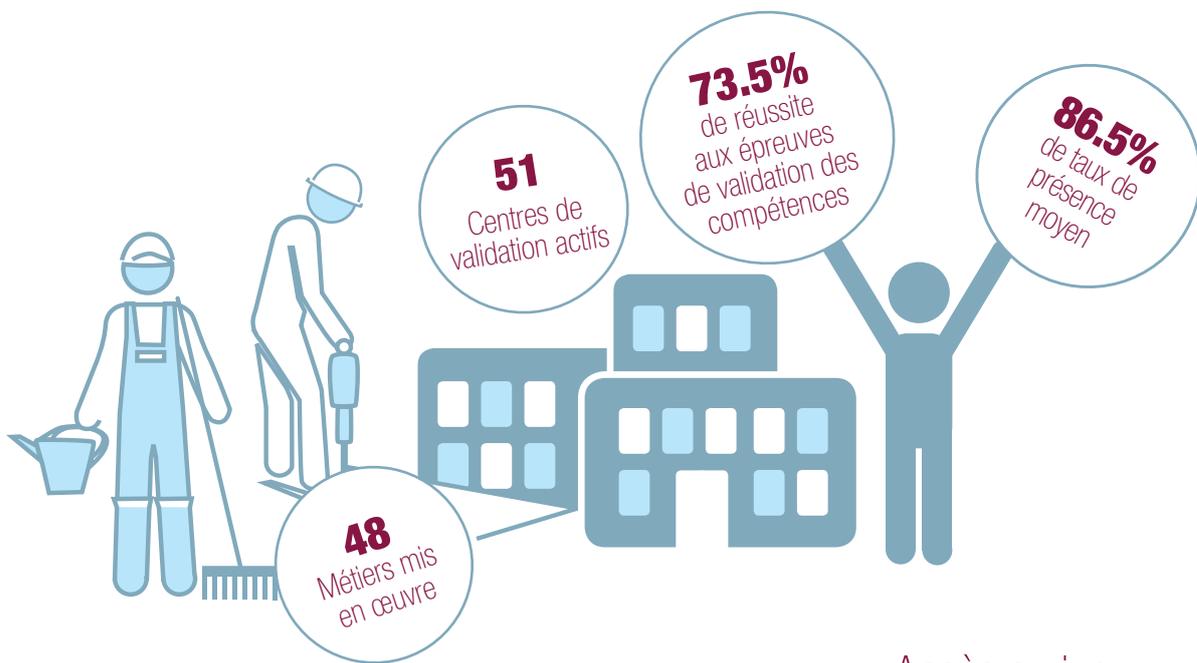
51.113

Titres de compétence
délivrés



**Objectif (4400 Fonds social européen)
dépassé grâce à :**

- RH et accompagnement renforcés
- Dynamisme des Centres de validation des compétences
- Divers partenariats (secteurs, partenaires sociaux, AVIQ, Interfédé, Cellule de reconversion, ...)
- Validation des compétences en entreprises
- Financements supplémentaires



Reconnaissance
des Titres dans la
fonction publique
régionale

**NOUVEAUX
AVANTAGES
DU TITRE
DE COMPÉTENCE**

Accès au jury
du CESS

Accès aux
allocations
d'insertion pour
les -21 ans

**Métiers pour
lesquels des
Titres sont
délivrés en
2019**

**TOP
5**

★
Employé(e)
administratif(ve)

★
Aide-ménagère

★
Conducteur(trice) de
chariot élévateur

★
Installateur(trice)
électricien(ne)
résidentiel

★
Peintre
décorateur(trice)

BRUXELLES

22 métiers actifs et 11 Centres de validation des compétences



RENFORCEMENT DE L'ACCOMPAGNEMENT

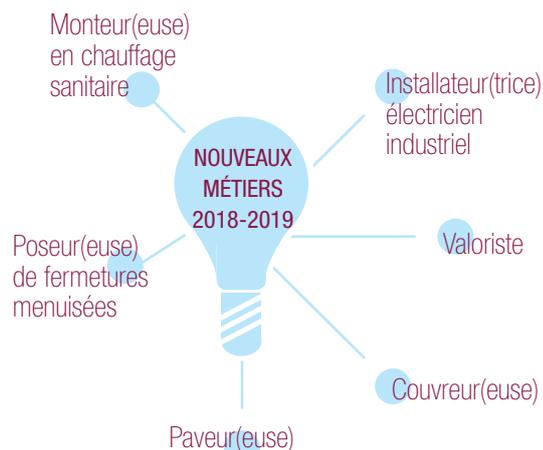
Modules courts de formation pour augmenter la réussite des candidats

- > 1 j montage de pneu pour le mécanicien(ne) d'entretien automobile
- > 1 j Refresh conditions de sécurité pour le Conducteur(trice) de chariot élévateur
- > 1 j Module RGIE organisé par le secteur Volta pour les électriciens(nes)
- > Préparation aux métiers administratifs, Blended learning pour les aides-comptables (TVA, ...)

Module d'accompagnement court et long

avec les missions locales pour le secteur vert et celui de la construction (français métier, stress, ...)

SPOC Cité des métiers de Bruxelles



WALLONIE

46 métiers actifs et 39 Centres de validation des compétences



Aide cuisinier(ère) en collectivité (Epicuris)

NOUVEAUTÉS 2018-2019

Serveur(euse) (Centre de validation des compétence EPS de Huy-Waremme)

Réceptionniste et Cuisinier(ère) sachant travailler seul (Horeca Wallonie)

Nouveau métier proposé: Esthéticien(ne) (Centre IFAPME de Liège)

AMÉLIORATION DE L'ACCOMPAGNEMENT

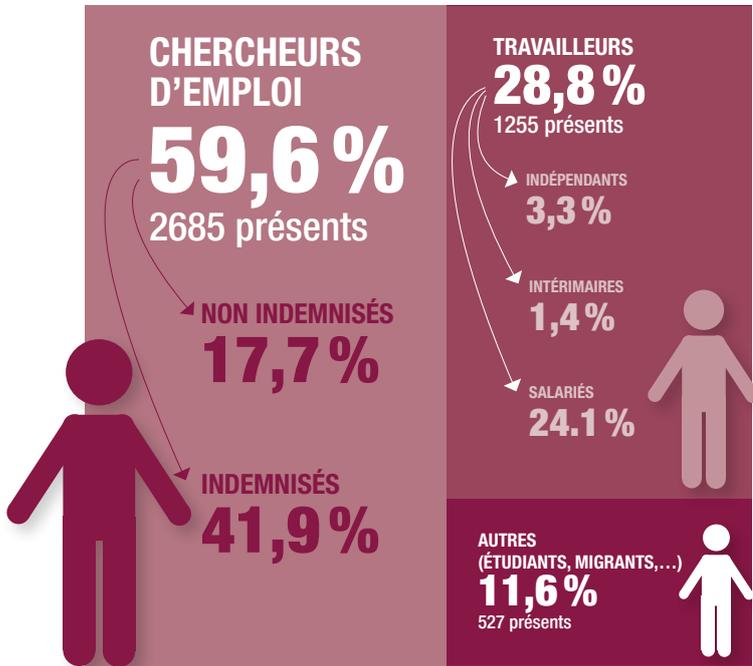
- > 1 j de refresh pour les opérateurs de production sur ligne industrielle et les peintres industriels,
- > 2 j pour les esthéticiennes,
- > Pour les Aide-ménagères et le secteur alimentaire (règle de trois, hygiène).



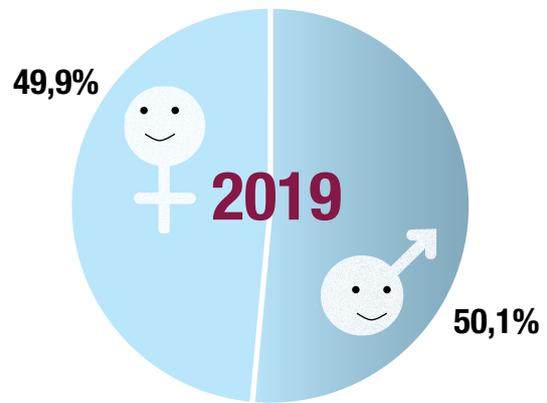
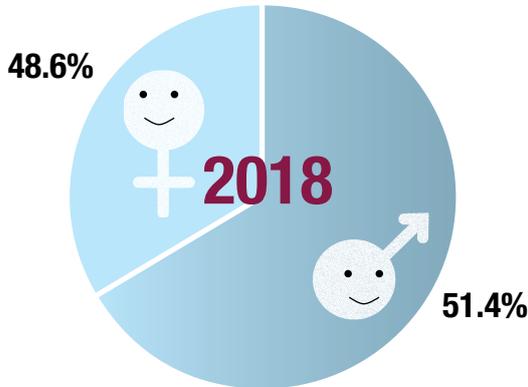
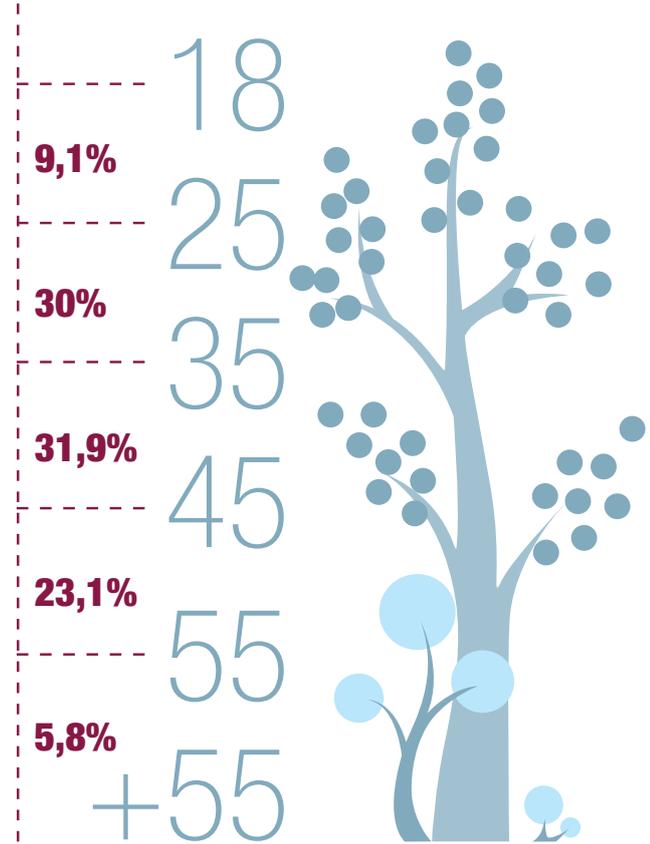
PROFIL DES CANDIDATS

(via épreuves en 2019)

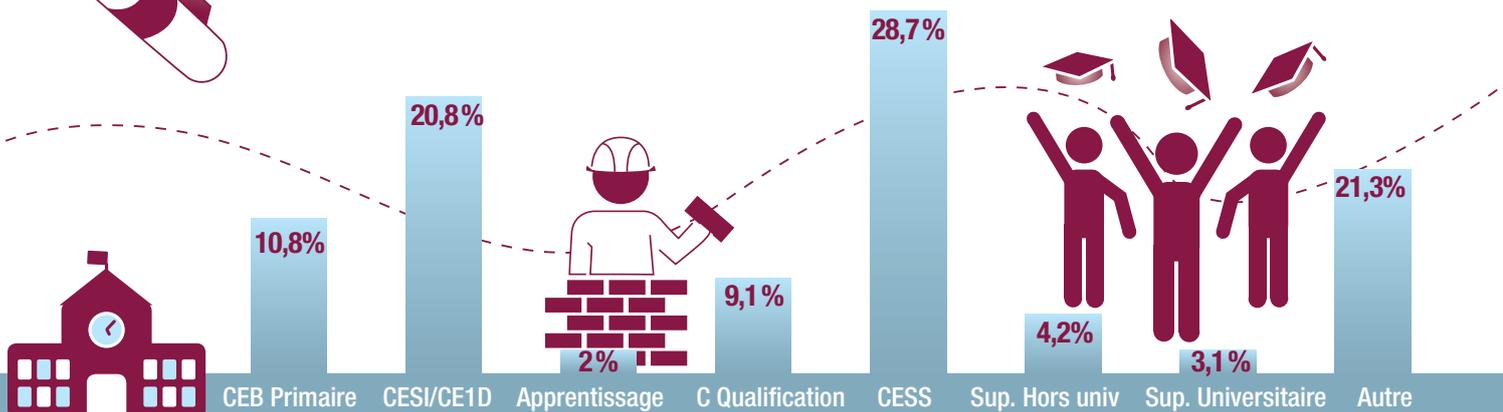
STATUT SOCIO-PROFESSIONNEL



AGE DES CANDIDATS



NIVEAU SCOLAIRE 2019



PROJETS ET PARTENARIATS IMPORTANTS DE 2019



Guide Validation des compétences en entreprise



Secteurs:

ifpm Vidéo à destination des patrons

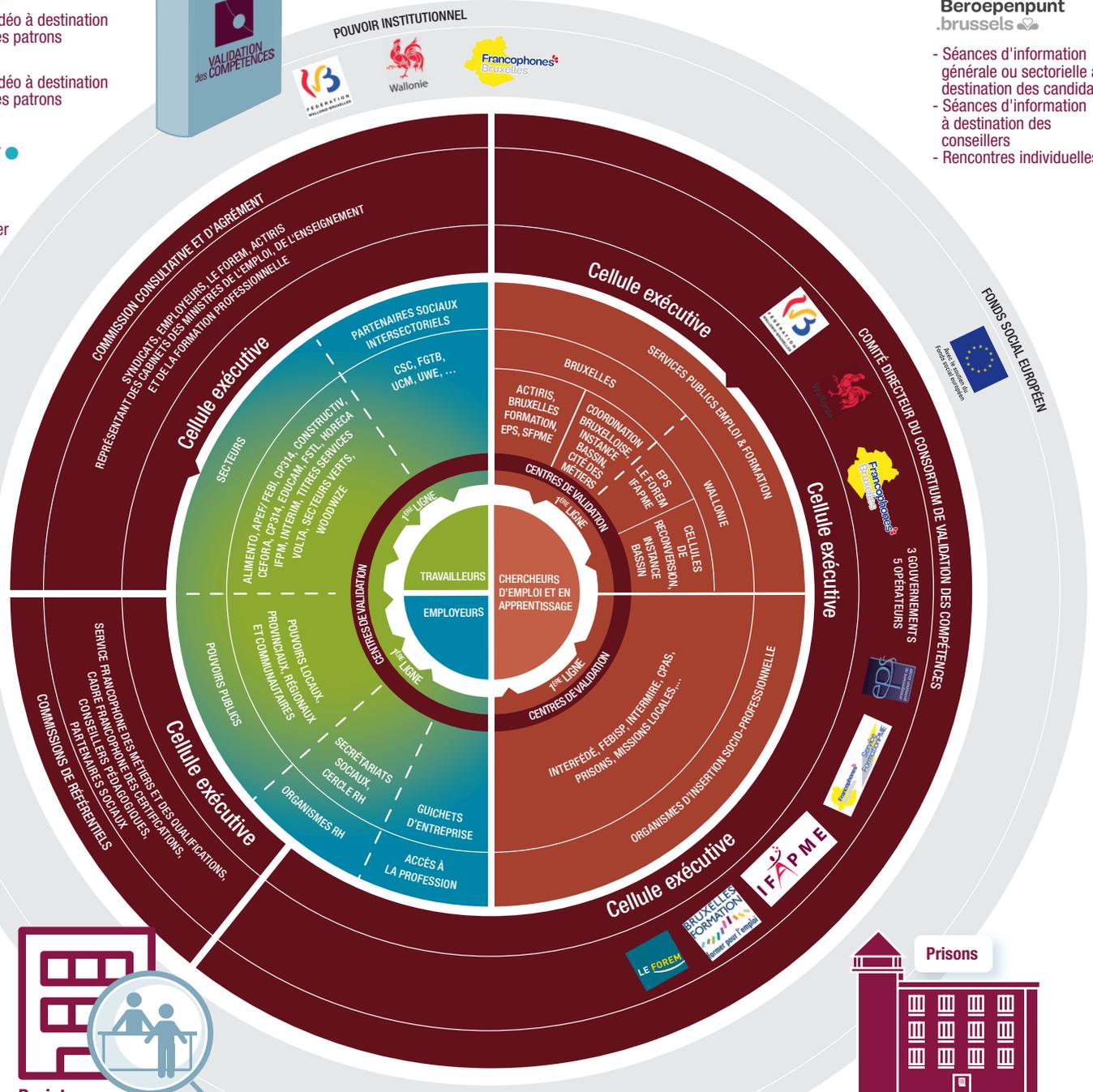
CP Vidéo à destination des patrons

ALIMENTO

Validation des compétences en entreprise: Ecopain, Unilever



- Séances d'information générale ou sectorielle à destination des candidats
- Séances d'information à destination des conseillers
- Rencontres individuelles



Projet d'accompagnement court et long en collaboration avec les missions locales (Bruxelles)



Prisons

